

COMMUNIQUÉ

Les villes moyennes relancent leur bataille du rail

Une délégation d'élus* de la Fédération des villes moyennes conduite par Christian Pierret, ancien ministre, président de la FVM, a rencontré ce matin, Frédéric Cu villier, ministre délégué chargé des transports, de la Mer et de la Pêche.

Le schéma national d'infrastructures de transports (SNIT) est devenu obsolète (décalage dans le temps des nouvelles LGV programmées dans le cadre du Grenelle), aussi les élus ont insisté pour que soit rapidement arrêté - en partenariat avec les régions et tous les représentants des autorités organisatrices de transports - un schéma national des dessertes et des lignes interrégionales.

L'État demeure l'unique responsable de la politique d'aménagement du territoire (TGV et TET), il lui revient d'arrêter avec la SNCF et RFF une véritable offre ferroviaire, qui doit définir les dessertes, les fréquences, et quels sont les travaux à réaliser en priorité. Il doit également prévoir les financements correspondants.

En matière d'aménagement des quartiers autour des gares, la délégation de la FVM a eu l'occasion de souligner le caractère positif de la mise à disposition - dans des conditions financières attractives - du foncier disponible autour des gares sur 150 sites, destiné à la construction de logements sociaux.

Dans cette perspective, mais aussi dans l'idée de densifier et de mieux aménager les cœurs de ville, les maires des villes moyennes estiment utile qu'une « décôte » soit pratiquée par rapport à l'estimation des domaines, non seulement en fonction du type de logements, de l'état de tension du marché locatif, mais aussi en fonction de critères de richesse relative des collectivités (potentiel financier, revenu par habitant...). La reprise de ces emprises foncières et immobilières doit également être réalisée dans des conditions de transparence renforcée (ex. définition des coûts liés aux études préalables, à la reconstitution du service ferroviaire, à la signalisation, aux frais de dépollution...).

Lors de cette audience, les représentants des villes moyennes et de leurs intercommunalités ont insisté auprès du ministre pour dire combien la gouvernance des gares est encore trop difficile (niveau et le nombre d'interlocuteurs pour les projets d'envergure, définition des emprises ou des activités qui restent mutables ou non...). Les élus ont enfin rappelé au ministre que l'agglomération doit rester maître d'ouvrage dans le développement et l'animation de ces pôles d'attractivité, en coordination avec les régions.

* : Christian Pierret, ancien ministre, président de la FVM, maire de Saint-Dié-des-Vosges - Michel Champredon, maire d'Évreux et président de la CA d'Évreux - Laure Deroche, maire de Roanne - Guy Férez, maire d'Auxerre et président de la communauté de l'auxerrois - Bernadette Laclais, députée-maire de Chambéry - Roland Revil, maire de Voiron et Jacques Vernier, maire de Douai et VP de la CA du Douaisis, conseiller régional

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – Yann Lepetit - tél. : 01 42 21 12 18

La FVM

Association présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles urbains d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux, qui sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, la FVM est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

FVM

94 rue de Sèvres
75007 Paris – France

Contacts

Nicole Gibourdel, déléguée générale
Armand Pinoteau, chargé de mission

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr